



CAISSE DES ECOLES DE PITHIVIERS-LE-VIEIL

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le 15/04/2024
ID : 045-214502536-20240409-CDE_D_001_2024-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du neuf avril deux mille vingt quatre

Département du Loiret

Arrondissement et canton
de Pithiviers

Communauté de communes
du Pithiverais

N° D-0001/2024

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
7	6	7

Date de la convocation : 4 avril 2024

Date d'affichage : 10 avril 2024

Vote	
Pour : 7	
Contre : 0	
Abstentions : 0	

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CHALINE Philippe, Président

Etaient présents : Messieurs et Mesdames CHALINE Philippe, Maire, LE BORGNE Guy, LAIZEAU Boris, BARBIER Marie-Claude Adjoints, BORE Laura, MENARD Eric

Absents excusés : Madame SURATEAU Céline pouvoirs à Monsieur LAIZEAU Boris

Secrétaire de séance : Madame BARBIER Marie-Claude

Tarifs de la restauration scolaire

En raison d'une allergie alimentaire d'un enfant de l'école élémentaire, il a été décidé de mettre en place un PAI « Projet d'Accompagnement Individualisé »

Par conséquent, les parents fournissent en totalité le repas de l'enfant.

La commune propose que la prise en charge du repas et l'aide fournie par le personnel communal au cours de la pause méridienne soit facturé à hauteur de 1 € aux parents

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal

- Approuvent la proposition de facturer 1 € le repas dans le cadre de la mise en place d'un PAI au sein du restaurant scolaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

LE MAIRE,

P. CHALINE

